

Thème : marchés publics – Portail CHORUS

Formation pratico-pratique

Objectifs

- ▶ Connaître le cheminement des factures du dépôt au règlement
- ▶ Appréhender toutes les fonctionnalités de Chorus afin d'en faire un vrai outil de travail
- ▶ Savoir gérer ses projets de décompte mensuel et définitif - travaux

Public

Entreprises – maîtres d'œuvre

Prérequis

Une connaissance de **base des marchés publics** n'est **pas indispensable** pour suivre la formation

Introduction

Présentation et tour de table

1) Connaître le contexte réglementaire

- Le code de la commande publique
- Les Cahiers des Clauses Administratives Générales

2) Savoir utiliser toutes les fonctionnalités de Chorus

- Annuaire des acheteurs publics
- Rôle du gestionnaire du compte chorus
- Assistance technique de Chorus

3) Paramétrer son compte Chorus en fonction de ses besoins

- Paramétrage de votre compte utilisateur
- Paramétrage du compte de votre société
- Paramétrage des différents accès

4) Maîtriser la gestion des factures classiques

- Dépôt et traitement d'une facture et cycle de vie de la facturation
- Gestion des factures des co et sous-traitants

5) Maîtriser la gestion des factures travaux

- Cycle du traitement d'une situation et du décompte final
- Suivi des différents statuts
- Préconisations et informations à prendre en compte
- Connaître les actions du maître d'œuvre et du maître d'ouvrage

5) Découvrir le Document Unique de Marché Européen – le DUME

- Préparation d'un DUME modèle
- Comment répondre sur un DUME pré-établie par un acheteur

Conclusion

- Point sur le passage à la dématérialisation complète des factures interentreprises
- Bilan de la formation - quiz de validation des acquis
- Tour de table relatif aux objectifs visés et Évaluation.

Chaque participant dispose des outils nécessaires pour le suivi de cette formation et pour la mise en application dans le cadre de son travail :

Les annexes seront remises sur support USB comprenant :

- Le support de cours
- Le guide de la commande publique Medialex intégrant l'intégralité du code
- Les CCAG
- Guides et outils utiles dans la pratique des marchés publics

IMPORTANT

Afin d'accompagner les apprenants sur le paramétrage de leur compte sur CHORUS PRO, il est demandé que chaque participant dispose de ses **codes de connexion au portail chorus** <https://chorus-pro.gouv.fr/> le jour de la formation.

→ **Chaque participant doit disposer d'un ordinateur pour suivre la formation**

Formateur

Formation conçue et animée par **Michelle DEROIN**, spécialiste des marchés publics, elle intervient depuis **12 ans** dans le cadre de nos formations auprès des acheteurs publics et des entreprises. Son expérience professionnelle dans le monde de la commande publique et la dématérialisation des marchés publics, lui permet d'illustrer les sessions de cas concrets.



Durée

- Formation sur **une journée : 7 heures**
- Horaires : **9h à 12h30 – 13h30 à 17h00**

Moyens pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques sur une connexion internet. Les informations seront illustrées de cas pratiques.
- Temps d'échanges d'expériences entre les participants
- La plateforme CHORUS est présentée via une connexion internet.
 - Dans un premier temps : vérification des paramètres du compte de l'entreprise sur le portail CHORUS.
 - Sur la deuxième partie de la formation, chaque participant effectuera des dépôts fictifs afin de découvrir toutes les possibilités qu'offrent Chorus à partir du site école.
- A l'issue de cette formation, il sera remis un support pédagogique ainsi que le guide Medialex de la commande publique intégrant les dernières modifications des textes

Accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur.

Référente : Michelle DEROIN

Pour toutes informations complémentaires, nous vous conseillons les structures suivantes : ONISEP, AGEFIPH et FIPHF.

Tarifs

600 € par participant (tarif non assujéti à la TVA) - hors frais de déjeuner